



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 19 avril 2017
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, Maire
Jean-Marc Lalonde, conseiller du Quartier 1
Mario Zanth, conseiller du Quartier 2
Carl Grimard, conseiller du Quartier 3
Charles Berlinguette, conseiller du Quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du Quartier 5
Krysta Simard, conseillère du Quartier 6
Michel Levert, conseiller du Quartier 7
Helen Collier, Directrice générale
Monique Ouellet, Greffière

ABSENT: Diane Choinière, conseillère du Quartier 8

1. Ouverture de la réunion

M. le Maire Desjardins ouvre la réunion à 20h17.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2017-66

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Krysta Simard

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait des items 9.2 et 9.3.

ADOPTÉE, tel que modifiée

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucun

4. Délégations / Présentations

Aucune

5. Pétitions / Correspondance

Aucune

6. Avis de motion

Aucune

7. Période de Questions/Commentaires

M. Denis Richer demande si la rue Victoria sera réparée cette année. Le conseiller Mario Zanth explique que 200 000 \$ est prévu au budget cette année pour la rue Victoria.

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Aucun

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Étude sur l'approvisionnement en eau

Suite aux discussions, cet item est différé avec la directive que le personnel s'informe à savoir si OCWA aurait les ressources nécessaires pour soumettre une proposition pour faire cette étude.

RECOMMANDATION COW2017-67

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par André J. Lalonde

QUE le Comité plénier recommande que le Conseil approuve que les services de CH2M soient retenus pour entreprendre l'étude sur l'approvisionnement en eau tel que détaillé au Rapport No. INF-2017-032; et

QUE la part de la Cité pour cette étude de 23 000 \$, incluant la TVH, soit financée par les frais de développement.

DIFFÉRÉE

9.4 Dédier une partie de la rue Wood comme voie publique

RECOMMANDATION COW2017-68

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le Comité plénier recommande au Conseil que le règlement 2017-52, visant à dédier la partie 2 du plan 50R-6081 comme une voie publique, soit adopté, tel que recommandé par le Département d'infrastructure et aménagement de territoire.

ADOPTÉE

9.5 Réhabilitation des rues Marquette, Vaudreuil, Lasalle et Louis-Hébert

Le conseiller Jean-Marc Lalonde explique que la rue Louis-Hébert est en très bonne condition.

Suite aux questions, Mme Marie-Ève Bélanger explique ce que le projet implique.

Suite aux discussions, le maire Desjardins demande que le personnel confirme si ces travaux sont absolument nécessaires avant que le Conseil considère la résolution finale lors de la prochaine réunion régulière.

RECOMMANDATION COW2017-69

Proposée par Charles Berlinguette

Appuyée par Carl Grimard

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser le transfert de 30 000 \$ provenant du Fonds de réserve des routes au compte du projet Marquette-Vaudreuil; et

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter un règlement pour autoriser le Maire et la greffière à octroyer un contrat à A.L. Blair Construction Ltd. pour effectuer les travaux de réhabilitation des rues Marquette, Vaudreuil, Lasalle et Louis-Hébert pour une somme de 201 969,95 \$, excluant la T.V.H.

ADOPTÉE

9.6 Représentation du spectacle 'Capteur de rêves' à la Salle de spectacle Optimiste

RECOMMANDATION COW2017-70

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Jean-Marc Lalonde

QUE le Comité plénier recommande au Conseil d'approuver une location gratuite de la Salle de spectacle Optimiste afin de permettre au Centre des arts de la Confédération et Canada 150 d'offrir la prestation du spectacle gratuit « Capteur de rêves », tel que recommandé.

ADOPTÉE

9.7 Taux de garderies proposés pour 2018

RECOMMANDATION COW2017-71

Proposée par Krysta Simard

Appuyée par Michel Levert

ATTENDU QUE le budget 2017 a entraîné une augmentation pour les services parascolaires ; et

ATTENDU QUE les ajustements appropriés pour ce service furent mis en place en date du 1^{er} janvier 2017; et

ATTENDU QUE suite à l'évaluation, les frais pour les bambins et les enfants d'âge préscolaire représentent un défi budgétaire considérable pour le Service tel que présenté lors du comité plénier du 3 avril 2017;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal de mandater les Services communautaires à préparer le budget des opérations des garderies en fonction d'augmenter les taux des bambins de 8 % et les taux du préscolaire de 5% afin de couvrir les pressions budgétaires 2018, tel que recommandé.

ADOPTÉE

9.8 Jumelage avec une municipalité de la Corée

Suite aux questions, M. Robert Kehoe confirme que si ce projet requiert des fonds, le personnel rapportera un rapport pour l'approbation du Conseil.

RECOMMANDATION COW2017-72

Proposée par Michel Levert

Appuyée par André J. Lalonde

ATTENDU que le Conseil est intéressé de favoriser les possibilités de développement économique et culturel; et

ATTENDU qu'au cours des deux dernières années, la Cité a développé une relation avec l'Ambassade de la République de Corée;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Comité plénier recommande au Conseil de déléguer à la directrice générale l'habileté de négocier avec l'Ambassade de la République de Corée, un accord de jumelage.

ADOPTÉE

9.9 Plan de formation corporatif 2017

RECOMMANDATION COW2017-73

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Mario Zanth

QUE le rapport no. CORP 2017-05 soit reçu à titre informatif.

ADOPTÉE

9.10 Limite de remboursement annuelle de la dette

Suite aux questions, M. Frederic Desnoyers fait la distribution d'une liste de projet finance par des nouveaux emprunts et explique quel projet est financé par les frais de développement. Il explique aussi la différence au niveau du remboursement des différents emprunts.

Suite aux questions, M. Robert Kehoe explique que le personnel travaille présentement à l'élaboration d'un plan d'immobilisation de 10 ans.

Suite aux questions, M. Robert Kehoe explique que les emprunts sont avec différentes institutions financières. Il ajoute que cette année, une entente a été faite avec Infrastructure Ontario afin d'obtenir des meilleurs taux.

Suite aux questions, M. Robert Kehoe confirme qu'il distribuera à tous les membres du Conseil, une liste des emprunts avec les taux d'intérêts.

RECOMMANDATION COW2017-74

Proposée par Jean-Marc Lalonde

Appuyée par Michel Levert

QUE le Rapport no. FIN 2017-011 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Le conseiller Mario Zanth demande s'il est possible d'examiner quelles mesures qui pourraient être mises en place pour la rue Woods pour calmer la circulation.

La conseillère Krysta Simard commente que le chemin Division doit être nivelé.

Le conseiller Michel Levert demande s'il est possible d'installer des plus gros panneaux de limite de vitesse sur le chemin Drouin.

Le maire Desjardins suggère au personnel de présenter une demande aux Comtés unis de Prescott et Russell pour obtenir un panneau électronique de limite de vitesse.

Le conseiller Michel Levert demande à Mme Marie-Eve Bélanger s'il serait possible de faire un suivi relativement au problème au niveau de la route devant le 962 rue St-Félix.

Le conseiller Michel Levert explique que certains résidents sur le chemin St-Félix ont démontré un intérêt à contribuer envers les coûts pour effectuer faire le traitement de surface.

Le conseiller Michel Levert explique que la partie nord du chemin Joanisse est inondée depuis plusieurs semaines. Le Maire Desjardins confirme qu'il en fera part aux Comtés unis de Prescott et Russell.

Suite aux questions du conseiller Jean-Marc Lalonde, M. Brian Wilson confirme que du sable et des sacs sont mis à la disponibilité des résidents pendant la période d'inondation.

Suite aux commentaires du conseiller Jean-Marc Lalonde, Mme Helen Collier confirme que le système téléphonique sera revu afin d'assurer que les gestionnaires aient accès à leur messagerie vocale à tout temps afin d'offrir le meilleur service possible.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h26.

Guy Desjardins, Maire

Monique Ouellet, Greffière